

Direction générale des services

---

Direction des ressources humaines  
et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie

---

Service gestion des carrières des fonctionnaires

—

Section gestion des carrières 2 et 3

—

Mél : [drhfpnc.sgcf@gouv.nc](mailto:drhfpnc.sgcf@gouv.nc)

Tél. 25 60 95

—

2022-DRHFPNC-1544

Nouméa, le

**12 JAN. 2023**

## **CIRCULAIRE** **A l'attention des employeurs publics**

**Objet :** Promotion au choix, au titre de l'année 2022, dans les grades des différents corps des statuts particuliers des cadres :

- d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie ;
- du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie ;
- de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie.

**Ref :** Délibération n° 230 du 13 décembre 2006 *portant statut particulier du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie.*

Délibération n° 51/CP du 20 mai 2016 *portant statut particulier du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie.*

Délibération n° 52/CP du 20 mai 2016 *portant statut particulier du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie.*

**PJ :** Annexe : tableau du nombre de postes ouverts par statuts et par grades.  
Critères et barèmes validés.  
Fiches de candidatures.  
Attestations d'exercice de fonctions.

Je vous informe de l'ouverture, **au titre de l'année 2022**, d'une campagne de promotion au choix pour l'accès aux grades listés en annexe de la présente circulaire dans les différents corps des statuts particuliers des cadres d'administration générale, du patrimoine et des bibliothèques et de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie.

Les conditions de recevabilité des dossiers sont précisées dans chacune des fiches de candidatures jointes à la présente circulaire.

Je vous informe également que suite aux réunions qui se sont tenues au dernier trimestre 2022, les membres des CAP concernés (représentants du personnel et employeurs) ont validé un ensemble de critères accompagné d'un barème afin de départager les candidats. Ceux-ci sont joints à la présente circulaire.

Les fiches de candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir aux employeurs **au plus tard le 28 février 2023**.

Les candidatures devront ensuite être transmises à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC), par les employeurs, **au plus tard le 31 mars 2023 à 16 heures. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.**

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en l'absence de production de pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas pris en compte.

En outre, pour être recevables, les attestations d'exercice de fonctions doivent être réalisées par l'employeur pour le compte duquel les fonctions ont été exécutées.

La présente circulaire, les fiches de candidature ainsi que les attestations d'exercice de fonctions sont téléchargeables sur le site de la DRHFPNC ([www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc), rubrique Réglementation et circulaires).

Pour le président du gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie  
et par délégation  
le secrétaire général du gouvernement par intérim

Léon WAMYTAN

## Annexe à la circulaire n°1544 de la campagne de promotion au choix

### Tableau du nombre de postes ouverts, au titre de l'année 2022, dans les grades suivants :

- **Cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie :**

Grades :	Nombre de postes ouverts :
attaché hors classe – directeur territorial	17
attaché principal d'administration générale	30
rédacteur principal d'administration générale	40
adjoint administratif principal	50

- **Cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie :**

Grades :	Nombre de postes ouverts :
attaché de conservation - conservateur hors classe	4
attaché de conservation - conservateur principal	2
assistant de conservation principal	3
agent du patrimoine et des bibliothèques principal	2

- **Cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie :**

Grades :	Nombre de postes ouverts :
conseiller des activités physiques et sportives hors classe	1
conseiller des activités physiques et sportives principal	1
éducateur des activités physiques et sportives principal	3
animateur socio-éducatif principal	3